

Versailles, le

La rectrice de l'académie de Versailles

Dossier suivi par :  
Marianne Calvayrac  
Tél : 01 30 83 45 61  
Mél : ce.daac@ac-versailles.fr

à

Mesdames et Messieurs les Proviseurs de lycée  
Mesdames et Messieurs les Principaux de collège  
Mesdames et Messieurs les directeurs des écoles élémentaires  
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education nationale  
Sous couvert de Mesdames et Messieurs les DASEN

Rectorat de Versailles  
3, boulevard de Lesseps  
78017 Versailles Cedex

**Objet : « À l'école du patrimoine et de la création : De La Fontaine à Molière, l'éveil de l'esprit critique »**  
en partenariat avec l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles.

L'éducation artistique et culturelle est un des grands domaines de la formation générale dispensée à tous les élèves des écoles, collèges et lycées. Elle favorise les démarches pédagogiques innovantes fondées sur le travail en partenariat, en appui sur trois piliers : les connaissances, la pratique et la rencontre avec les artistes et les œuvres.

La convention de partenariat entre l'académie et l'Etablissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles marque la collaboration étroite entre nos institutions. C'est dans cette dynamique que je vous invite à participer au projet « De La Fontaine à Molière, l'éveil de l'esprit critique » inscrit dans le dispositif « **À l'Ecole du patrimoine et de la création** ». Ce projet s'adresse aux classes des écoles, des collèges et des lycées des quatre départements de l'académie, de la petite section de maternelle à la terminale.

Cette proposition exceptionnelle repose sur la découverte du Domaine de Versailles et de son histoire à travers les vies et œuvres de La Fontaine et Molière. À leur tour les élèves pourront bénéficier de cette source d'inspiration qu'est le château de Versailles dans leurs créations artistiques (littéraires, plastiques, chorégraphiques, théâtrales, musicales, etc.).

Ce projet partenarial, au cœur des enseignements, doit favoriser **l'interdisciplinarité et la pédagogie de projet**, enjeux fondamentaux du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève. Ce dispositif permettra en outre de renforcer la continuité pédagogique, notamment pour le cycle 3, par des échanges inter-degrés.

**La rencontre sensible** avec les œuvres et les collections du château de Versailles sera l'élément déclencheur de créations collectives. Pendant l'année scolaire 2021-2022, chaque classe inscrite au dispositif réalisera des productions qui seront restituées dans la galerie virtuelle du site internet dédié au projet.

Un premier temps de présentation et d'échange autour du dispositif aura lieu **le mercredi 30 juin de 14h30 à 16h00** en visioconférence. L'inscription se fera via l'adresse électronique dédiée au projet : [alecoledupatrimoine@chateauversailles.fr](mailto:alecoledupatrimoine@chateauversailles.fr)

Le présent dispositif s'articule à **la circulaire académique 2021-2022 pour l'éducation artistique et culturelle**. Vous trouverez dans la note jointe en annexe les compléments d'informations techniques.

Je vous prie de bien vouloir porter à la connaissance des équipes éducatives ces informations et les modalités de participation à ce dispositif auquel je porte une attention toute particulière.

Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général Adjoint

  
Erwan COUBRUN